

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5042 - JEUDI 3 JUILLET 2025

AFRIQUE CENTRALE

Les experts renforcent la riposte en cybersécurité

En conclave à Brazzaville jusqu'au 4 juillet pour la treizième édition du Cyberdrill régional 2025, les experts en cybersécurité venus de plusieurs pays renforcent la résilience des systèmes des Etats d'Afrique centrale face à la montée des cyberattaques. « C'est une occasion de mutualiser les compétences et de préparer nos pays à faire face aux cybermenaces transfrontalières », a indiqué le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, à l'ouverture des travaux.

Page 8



Les officiels posant à l'ouverture des travaux/Adiac

CONVENTIONS D'ÉTABLISSEMENT

L'Assemblée nationale veut s'assurer du volet création d'emplois



Les deux parties pendant la séance de travail/Adiac

La Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale

a lancé une campagne de sensibilisation des sociétés bénéficiaires de conventions d'éta-

blissement pour s'assurer de la prise en compte du volet création d'emplois.

Page 3

PRÉPARATIFS DU CHAN

Premier match test pour les Diables rouges



Pour leur premier match de préparation, les Diables rouges locaux ont concédé hier, à Ignié, un nul de 0-0 face à l'AS Vegas. Selon le programme, les Diables rouges ont encore cinq matches de préparation à livrer dont deux à l'extérieur. Le deuxième match est prévu pour le 6 juillet. « Il y a beaucoup à faire après plusieurs mois de repos. Nous allons prendre certaines dispositions sur le plan technique et tactique », a déclaré Barthélémy Ngatsono, le sélectionneur.

Page 16

DÉFENSE

Vers la finalisation de la stratégie du génie travaux

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et la représentante du Programmes des Nations unies pour le développement, Adama Dian-Barry, ont échangé sur la stratégie d'opérationnalisation du génie travaux, élaborée par le consultant international commis par l'agence onusienne, en vue de son opérationnalisation.

Page 2

ÉDITORIAL

Challenge

Page 2

ÉDITORIAL

Challenge

Le sélectionneur des Diables rouges A a raison d'y croire lorsqu'il exprime publiquement son souhait de dépasser, pour la première fois, les quarts de finale du Championnat d'Afrique des nations, l'étape sur laquelle il a déjà buté à deux reprises. Tant mieux ! Mais le staff technique en place sait mieux que quiconque que les challenges les plus difficiles se jouent souvent au mental.

Autant dire que ce qui manque le plus dans notre football, c'est moins le talent que l'organisation et le mental. Depuis quelques jours, nos Diables rouges qui savent à quoi s'en tenir sont en pleine préparation à Ignié. En publiant le calendrier de la compétition, la Confédération africaine de football a planté, en effet, le décor de la 8e édition à laquelle les Congolais participeront pour la cinquième fois. Dix-neuf sélections y prendront part.

Avec la longue crise ayant affecté la Fédération congolaise de football en amont, le Congo doit batailler dur pour ne pas perdre la face. Le groupe dans lequel se trouve l'équipe nationale est solide. Mais ses adversaires du premier tour que sont respectivement le Soudan, le Sénégal et le Nigeria rendent ce défi d'autant plus excitant. Cependant, la Fédération ne doit pas porter ce poids de préparation de l'équipe toute seule sur ses épaules. Un appui des pouvoirs publics est nécessaire pour assurer une bonne préparation qui compensera le temps passé sans un véritable championnat.

Aller le plus loin possible dans cette compétition qui devient une véritable vitrine pour les joueurs évoluant dans les championnats de leurs pays respectifs est une mission certes difficile mais pas impossible. Il n'est pas interdit de rêver si l'on s'inspire des autres sélections qui s'appuient sur leur force mentale et leur grande capacité à combiner tous les ingrédients pour remporter des victoires presque programmées à l'avance. En épousant cette thèse, le vœu du coach des Diables rouges locaux sera exaucé.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉFENSE

Vers une finalisation de la stratégie d'opérationnalisation du génie travaux



Charles Richard Mondjo s'entretenant avec son hôte Adiac

La présentation de l'esquisse de la stratégie d'opérationnalisation du génie travaux, élaborée par le consultant international commis par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a pour but de rendre le génie travaux opérationnel et fonctionnel. Elle a été au cœur des échanges entre sa représentante au Congo, Adama Dian-Barry, et le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, qui l'a reçue en audience le 30 juin, à Brazzaville. Adama Dian-Barry est allée auprès du ministre Charles Richard Mondjo et l'ensemble de son équipe recueillir ses orientations pour une finalisation accélérée du document qu'il a mis à la disposition du Pnud pour travailler au jour le jour,

avec le consultant international.

« La stratégie qui a été proposée va permettre le recrutement des effectifs ainsi que leur formation, l'instrument de l'unité centrale de gestion du génie et accompagner également la formation managériale de l'unité de gestion du génie, tout en travaillant avec des ingénieurs ayant les compétences nécessaires et les équipements aussi adaptés au contexte climatique, notamment du Congo pour que ses unités puissent conduire les travaux d'ouverture des voiries de construction et de déploiement du dispositif énergétique et hydraulique dans l'arrière-pays », a-t-elle déclaré à l'issue de l'audience.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesbrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesbrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CONVENTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Les députés veulent s'assurer du respect des engagements par les entreprises

La Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale a lancé, le 1^{er} juillet à Brazzaville, la campagne de sensibilisation des sociétés bénéficiaires des conventions d'établissement pour s'assurer de la prise en compte du volet création d'emplois.



Les deux parties pendant la séance de travail / Adiac

La campagne de sensibilisation annonce la descente, sous peu, sur le terrain des équipes techniques des impôts, des douanes, de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) et les techniciens de la Commission économie et finances pour vérifier l'effectivité du respect des engagements pris par les entreprises. En présence du directeur général des Impôts, Ludovic Itoua, et des représentants des Douanes et de l'ACPE, le premier vice-président de la Commission économie, finances et du contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale, Thierry Hobié, a entretenu les responsables d'une dizaine d'entreprises ayant bénéficié de ces avantages de l'Etat.

Membre de cette commission, le député Paul Matombé a rappelé que ces conventions résultent d'une charte d'investissements qui accorde la lassitude au gouvernement de délivrer les conventions d'établissement dans lesquelles il est établi des obligations vis-à-vis des entreprises et des avantages pour les accompagner dans le cadre de leur installation. Il s'agit, entre autres, des avantages fiscal-douaniers. « Nous avons invité les entreprises pour leur dire que dans les jours à venir, les équipes techniques de l'administration fiscale, des

douanes, de l'ACPE et les techniciens de la Commission économie et finances de l'Assemblée nationale descendront sur le terrain pour vérifier l'effectivité du respect des engagements pris par les entreprises. Etant donné que l'Etat ne vit que de l'impôt, lorsqu'il le concède, en contrepartie, il faudrait qu'il reçoive ce qu'il attend de ces entreprises », a-t-il expliqué.

Conformément à la Charte des investissements, les conventions d'établissement ont une durée de cinq ans. Pour bénéficier d'une nouvelle convention, donc il faudrait que l'entreprise développe une autre activité. Le constat sur le terrain est qu'actuellement, il y a certaines sociétés qui bénéficient de l'accompagnement de l'Etat pendant dix, vingt ou trente ans. A Brazzaville, une centaine d'entreprises est accompagnée par le gouvernement. « Pendant une période de cinq ans, l'entreprise est exonérée généralement de l'impôt sur les

sociétés, de l'IRPP, donc il faut que nous vérifions si ces sociétés respectent ces engagements pris dont la création d'emplois... Concernant la fiscalité, il faut que nous puissions vérifier si les entreprises bénéficiaires de ces conventions d'établissement puissent continuer à en bénéficier », a indiqué le député de Mvouti, dans le Kouilou.

Respecter les engagements pris

Le député Prince Bertrand Bahamboula a rappelé que la mission de la commission est de sensibiliser l'ensemble des entreprises bénéficiaires de ces dispositions à se rendre compte qu'il est temps pour l'Etat de contrôler leurs engagements. « Nous avons reçu aujourd'hui une dizaine d'entreprises de Brazzaville, lorsque vous voyez les avantages qui leur ont été accordés, comparés aux engagements qu'elles avaient pris, seulement pour les dix entreprises présentes aujourd'hui, il y a une promesse de plus de

2500 emplois de création entre 2020 et 2024. La question que l'on se pose est de savoir si ces 2500 emplois ont été créés. Donc, il faut que nous nous assurions que les efforts consentis par le gouvernement pour accompagner les entreprises sont corroborés avec le nombre d'emplois créés liés spécialement à la jeunesse congolaise », a-t-il détaillé.

Une initiative saluée par les participants dont le directeur général adjoint de l'Industrie de transformation et d'emballage qui fabrique de l'eau minérale Vital, Rayan A. FTouni, et le directeur financier et comptable de la société Ragec, Popaul Dieudonné Obissa. « Nous tenons à remercier le président de la séance et tous les députés ; c'était une très bonne réunion. Les députés voulaient savoir et comprendre qu'après avoir bénéficié des facilités de l'Etat congolais, notre dette envers le gouvernement c'est la création des emplois. Comme vous le savez

bien, nous avons cette obligation envers notre pays, le Congo. Le chef de l'Etat l'avait dit déjà, notre objectif est de combattre le chômage. L'Etat nous a accordé certaines facilités et en contrepartie, nous devons créer des emplois », a reconnu Rayan A. FTouni.

« Dans les conventions dont nous bénéficions, il y a des obligations et des avantages. Effectivement, il y a des entreprises qui respectent la convention et d'autres qui n'en respectent pas, c'est une obligation légale, il faut que nous respections nos engagements. C'était juste pour nous rassurer que les équipes vont descendre sur le terrain pour constater le niveau de nos investissements puisque nous avons pris des engagements et nous avons bénéficié des avantages. Quand l'Etat accorde ces avantages, il serre la ceinture quelque part. Il y aura moins de recettes, mais en retour nous devons investir, créer des emplois pour réduire le taux du chômage », a déclaré de son côté Rayan Popaul Dieudonné Obissa.

Après Brazzaville, la Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale entend mettre le cap sur la capitale économique, Pointe-Noire.

Parfait Wilfried Douniama

« Nous tenons à remercier le président de la séance et tous les députés ; c'était une très bonne réunion. Les députés voulaient savoir et comprendre qu'après avoir bénéficié des facilités de l'Etat congolais, notre dette envers le gouvernement c'est la création des emplois. Comme vous le savez bien, nous avons cette obligation envers notre pays, le Congo. Le chef de l'Etat l'avait dit déjà, notre objectif est de combattre le chômage. L'Etat nous a accordé certaines facilités et en contrepartie, nous devons créer des emplois »



Musée
du Bassin du Congo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

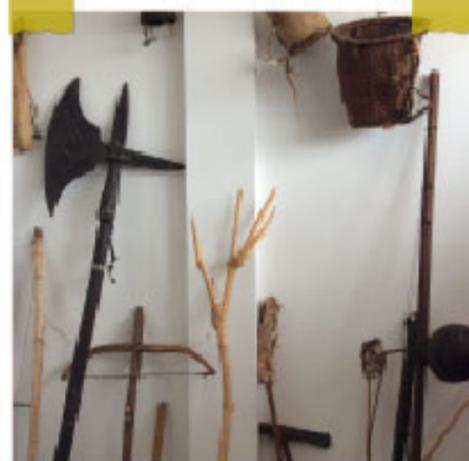
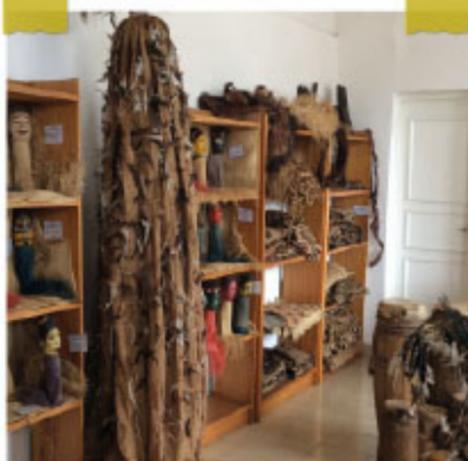
L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

PCT

La fédération de la Lékoumou dotée d'un siège moderne

Construit sur fonds propre du sénateur Bita Madzou, le nouveau siège fédéral du Parti congolais du travail du département de la Lékoumou, a été mis en service le week-end dernier par le secrétaire général du parti, Pierre Moussa, lors d'une cérémonie solennelle.

Le nouveau siège fédéral du PCT Lékoumou est construit au cœur de la ville de Sibiti. D'après les caractéristiques déclinées par le donateur, c'est un bâtiment à un étage de type S3, d'une longueur de 13m et d'une largeur de 11m. Au rez-de-chaussée, d'une surface totale de 291,84 m², il y est construit une salle de conférence de 300 places assises, une salle d'attente des responsables de la fédération, une salle d'archives et les toilettes modernes.

« A l'étage qui fait 333,10m², sont construits deux bureaux de haut standing, comprenant des salles de secrétariat, six bureaux ordinaires, une salle de réunion du bureau du conseil fédéral, une salle d'accueil pour visiteurs, un balcon et des toilettes modernes. Le bâtiment est entièrement équipé et est opérationnel depuis ce jour », a souligné Bita Madzou.

Dans son mot de circonstance, le secrétaire général du PCT a témoigné sa gratitude à l'endroit du donateur pour son engagement politique et son militantisme dévoué au sein du parti.

« Aujourd'hui est un jour mémorable pour le PCT du départe-



Le SG du PCT posant ensemble avec les responsables et cadres de son parti présents à la cérémonie/Adiac

tement de la Lékoumou. Notre instrument de lutte politique dispose désormais d'un cadre de travail digne de son envergure ici à Sibiti. C'est donc l'occasion de remercier le donateur, le camarade vénérable Bita Madzou, pour son élan de générosité qui traduit son engagement à la cause du parti. Le PCT, notre parti, dispose désormais d'un outil irremplaçable

qui va renforcer son enracinement local ici à Sibiti », s'est réjoui Pierre Moussa.

Appel à la mobilisation

Profitant de l'occasion, le secrétaire général du PCT a invité les membres et militants de son parti de la fédération de la Lékoumou à plus d'engagement afin de continuer à maintenir la flamme du parti à l'orée d'un scrutin majeur.

« Le Parti reçoit ce joyau siège à un moment crucial, marqué par des enjeux électoraux pour lesquels la contribution des militants de la Lékoumou est attendue. Nous sommes déjà engagés dans la préparation du 6ème congrès ordinaire, pour lequel nous devons à tout prix réussir afin d'en faire un tremplin pour une victoire sans appel à l'élection présidentielle de 2026. Pour atteindre cet objectif,

nous devons atteindre un nouveau palier dans la dynamisation du parti afin le hisser encore plus haut, à la hauteur des défis du moment », a renchéri Pierre Moussa.

Peu avons, le secrétaire général du PCT a présenté aux militants, le commissaire politique du département de la Lékoumou, qui est le sénateur Gabriel Nzambila, membre du bureau politique de leur parti.

Firmin Oyé

GAMBOMA II

Inkouélé doté d'un nouveau marché

Le député de la 2^e circonscription électorale de Gamboma, dans le département de Nkeni-Alima, Antoine Bien-aimé Obam'Ondon, a mis en service le 1^{er} juillet le premier module du nouveau marché d'Inkouélé, pour soulager tant soit peu les peines des vendeurs.

Plus grand village de la sous-préfecture de Gamboma actuellement, Inkouélé ne disposait pas d'un marché digne de ce nom. En mettant en service le premier module du marché de cette localité, le député Obam'Ondon vient de frapper fort au regard des bénéficiaires. Un marché de 47 tables, construit en trois mois, pour offrir aux commerçants un cadre de travail digne et sécurisé. « Avant ce projet, nous étalions nos produits à même le sol, nous étions exposés à la poussière, aux intempéries et aux risques d'accident. Aujourd'hui, nous disposons d'un espace moderne qui redonne un souffle économique à notre village. Je me réjouis du don de notre député. Sur les trois doléances que nous avons formulées, il vient de concrétiser une, nous sommes confiantes qu'il va tenir ses engagements », a témoigné une vendeuse du marché d'Inkouélé.

Le donateur voit dans son élan de générosité son devoir de redevabilité envers ceux-là qui lui ont confié la mission d'aller les représenter dans l'hémicycle, surtout les femmes rurales, souvent en première ligne dans la dynamique locale. Le second module du marché



Coupure du ruban symbolique./DR

sera prêt sous peu pour accompagner la croissance de l'activité commerciale dans cette localité.

Inkouélé, une sous-préfecture qui ne dit pas son nom

Le député Antoine Bien-aimé Obam'Ondon a rencontré, pen-

dant son séjour, ses mandats pour écouter leurs préoccupations. Au nombre des doléances, il y a l'érection de cette localité en sous-préfecture, la récurrente question d'insécurité ainsi que le manque d'électricité dans la zone, surtout au village d'Odzio, et le déploie-

ment des services déconcentrés. Sans oublier le problème de la délivrance de la carte nationale d'identité à quelques mois de l'élection présidentielle de mars 2026, le manque de ralentisseurs sur la RN2 pour réduire le taux des accidents. « Inkouélé, avec une population

d'environ 2050 habitants, n'est plus à la capacité sécuritaire du chef de village, cela me dépasse largement. Comparativement à d'autres localités du pays, la nôtre mérite une sous-préfecture. Il y a l'immigration ici, nous avons des étrangers dont les statuts font peur sur le plan sécuritaire. Je lance un appel solennel aux pouvoirs publics pour renforcer la sécurité dans notre localité en affectant des gendarmes et des policiers en grand nombre à Gamboma, afin qu'ils fassent des rotations sur le terrain. Tous les bandits qui écumment les grandes villes viennent se réfugier à Inkouélé », a alerté le chef du village.

S'agissant de l'insécurité, il a signalé au député une tentative d'assassinat pendant le déroulement des épreuves du baccalauréat général où deux jeunes se sont poignardés, et un cas de braquage perpétré il y a moins d'une semaine. Les deux faits sont portés aux gendarmes. Le député a recueilli toutes ces doléances, promettant de les porter à l'Assemblée nationale, afin d'interpeller les autorités compétentes et faire avancer les dossiers restés en suspens.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Dans son projet d'optimisation de l'occupation de son siège social en vue de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, Ecobank Congo souhaite s'attacher les services d'un ou plusieurs prestataires pour lui fournir les équipements de Bureau des espaces à occuper énumérés dans le cahier de charge.

Ledit cahier des charges ainsi que le dossier de soumission sont disponibles à la Direction Juridique/Secrétariat du Conseil d'Administration, située au 2^e étage du siège social, contre paiement d'un montant de **cent mille francs CFA (100.000 FCFA)**.

Les dossiers de candidature devront comprendre une offre technique et une offre financière, dûment signées et cachetées par le représentant légal du cabinet postulant. Ces offres devront être présentées en trois (3) exemplaires : Un (1) original et Deux (2) copies.

Les dossiers complets doivent être déposés au plus tard le vendredi 15 juillet 2025 à 16h00, date limite de réception des candidatures, auprès du Secrétariat de la Direction Générale, situé au 7^e étage du siège social d'Ecobank Congo SA.

Chaque enveloppe devra porter les mentions suivantes : « **APPEL D'OFFRES – FOURNITURE LES EQUIPEMENTS DE BUREAU** ».

A Monsieur le Directeur Général

ECOBANK CONGO SA,

BP : 2485 Centre-ville-Brazzaville, Immeuble ECOBANK CONGO

Tél. +242 05 200 62 62 / 06 719 01 01

Toute offre reçue au-delà du délai ci-dessus fixé ou en un lieu autre que le siège social de ECOBANK CONGO SA, sera rejetée. **3**

KOUAME Brou Olivier
Directeur Général



CHINE

Des journalistes internationaux en visite à Xinjiang

Trente-cinq journalistes issus des pays d'Afrique, d'Asie-Pacifique et d'Europe ont entamé, le 30 juin dernier, un séjour de découvertes à Urumqi, dans la province du Xinjiang, en Chine. Ce voyage s'inscrit dans le cadre du programme de visite dénommé « Visite de la zone centrale de la ceinture économique de la Route de la soie ».

Organisé par le Bureau d'information du Conseil d'État de la République populaire de Chine en partenariat avec le Groupe de communication internationale de Chine, ce programme d'une durée de neuf jours permettra aux journalistes bénéficiaires d'acquérir une vision globale et approfondie non seulement de la Chine mais particulièrement de cette région dans différents domaines, à savoir économique, technologique, environnemental ainsi que culturel.

Les participants venus respectivement du Congo, du Niger, de la Guinée-Bissau, de l'Égypte, de l'Algérie, de l'Allemagne, de la Russie, du Kirghizstan, des Maldives de l'Afrique du Sud, des Philippines, du Japon et bien d'autres auront l'occasion de découvrir les multiples facettes de la province du Xinjiang, située au Nord-Ouest



Les journalistes visitant la structure technologique agricole du Guogunong/Adiac

de la Chine. Il faut savoir que cette région est la plus vaste province administrative du pays et partage des frontières avec de nombreux pays voisins, offrant ainsi une richesse culturelle et naturelle exceptionnelle.

Le programme inclut des visites guidées dans des sites

historiques et culturels emblématiques, ainsi que dans des entreprises innovantes qui mettent en valeur l'esprit entrepreneurial et la créativité de la région. Au-delà de cela, cette initiative permet à la Chine de renforcer ses liens avec les médias internationaux et de promouvoir une

compréhension mutuelle et une coopération mondiale. La province du Xinjiang est une région unique, située à la croisée des chemins entre l'Asie et l'Europe, et dotée d'une frontière terrestre de plus de 5700 kilomètres avec huit pays voisins, notamment la Mongolie, la Russie, le Ka-

zakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde. La région est également caractérisée par une grande diversité ethnique et religieuse, avec une population permanente de plus de 26 millions d'habitants.

Gloria Imelda Lossele

NOUVELLE-CALÉDONIE

Camille Miansoni nouveau procureur général de la Cour d'appel

Après Brest et Mayotte, à 59 ans, Camille Miansoni est promu procureur général en Nouvelle-Calédonie et exerce désormais à la Cour d'appel de Nouméa.

Camille Miansoni était attendu le 20 juin dernier à la Cour d'appel de Nouméa. Le nouveau procureur général vient de prendre ses fonctions de chef du parquet de la Cour d'appel de Nouméa, succédant ainsi à Bruno Dalles, muté à Monaco pour diriger l'Autorité monégasque de sécurité financière, créée il y a un an, afin de lutter contre le blanchiment de capitaux.

Durant quatre ans et demi, ses priorités en Hexagone ont été la lutte contre le trafic de stupéfiants et les violences intrafamiliales. À Brest, il a mis en place une politique pénale dynamique : de la garde à vue au déferrement systématique dans la journée. Cette politique traduit sa vision de l'insti-

tution judiciaire: essayer de donner une réponse protectrice auprès des plaignants et accompagner l'auteur

dans sa réinsertion.

Il y a deux ans, Camille Miansoni a mis en place des stages de citoyenneté. Il

s'agit d'une mesure pénale alternative qui allie sanction et pédagogie en réponse à des infractions contre l'environnement. L'objectif est de désengorger les audiences des auteurs de petits délits. Né en 1966 à Brazzaville,

capitale de la République du Congo, Camille Miansoni est arrivé en France dans les années 1990 pour poursuivre ses études à Dijon. Il travaille ensuite à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Il gravit les échelons au sein de cet établissement et se fait naturaliser, avant de changer d'administration pour devenir magistrat.

Le Franco-Congolais a exercé à Mayotte durant trois ans et demi. Il y est arrivé en 2017 dans un contexte sécuritaire tendu, luttant contre les conflits inter-villages et l'immigration clandestine. Ses décisions étaient parfois jugées trop douces par certains habitants. Il a été le premier procureur noir à exercer à Mayotte, une destination qu'il avait choisie, et non subie, avait-il précisé à son arrivée.

Marie Alfred Ngoma



CYBERSÉCURITÉ

Des experts de la sous-région renforcent les stratégies de riposte

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a présidé, le 1er juillet à Kintélé, l'ouverture de la treizième réunion du Cyberdrill régional 2025. Au cours de celle-ci, les participants vont tester la résilience des systèmes de sécurité des Etats face à la montée inquiétante des cyberattaques afin de préparer une réponse proportionnelle à la menace.

L'atelier qui va se clôturer le 4 juillet réunit des agences de cybersécurité, les forces de l'ordre et autres institutions compétentes dans la cybersécurité des Etats de l'Afrique centrale. Quelques thématiques bien ciblées seront développées au cours de cette treizième session du Cyberdrill régional. Elles portent, entre autres, sur la « Lutte contre la cybercriminalité en Afrique, perspectives issues de l'évaluation 2025 des cybermenaces en Afrique ; analyse du renseignement en cybercriminalité et renforcer la résilience cybermétique nationale en Afrique : priorités bonnes pratiques et coordination inter-agences ».

L'enjeu de cet atelier est de renforcer la coopération stratégique et l'échange d'information entre Etats de la sous-région afin de minimiser l'impact des cybermenaces dans l'espace communautaire. Il vise aussi à renforcer la cyber-résilience par la protection des infrastructures critiques dans les pays membres.

Les experts vont profiter de l'occasion pour tester la résilience des systèmes de riposte des Etats face au phénomène grandissant en vue de renforcer les mécanismes de coordination interinstitutionnelle et de partage d'information. Il s'agira aussi d'évaluer la matu-



Les officiels posant à l'ouverture des travaux/Adiac

rité et la capacité des cadres dans la réponse à l'échelle nationale et régionale dans le but de co-construire une doctrine africaine de la cybersécurité, « ouverte aux meilleurs pratiques internationales », a dit le Premier ministre.

Pour le chef du gouvernement, la tenue de cette formation à Brazzaville est cruciale et augure des perspectives rassurantes tant au Congo que dans tout l'espace sous-régional. « Le présent séminaire est une occasion propice pour renforcer les capacités de nos institutions de mutualiser

les compétences au niveau régional et de préparer nos pays à faire face, ensemble, aux cybermenaces transfrontalières. Il va permettre de prolonger les dynamiques prises par chaque pays d'Afrique centrale, de façon à consolider la coopération, la résilience et la gouvernance du cyberspace à l'échelle régionale », a souligné Anatole Collinet Makosso.

La cybersécurité, a-t-il renchéri, est pour le Congo une responsabilité partagée qui nécessite une action coordonnée avec l'appui de ses partenaires.

L'Anssi appelée à jouer un rôle décisif

Dans son intervention, le secrétaire général du Conseil national de sécurité, le vice-Amiral Jean Dominique Okemba, se disant satisfait par la tenue de cette réunion stratégique, a estimé que les enjeux étant de taille, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) doit s'imposer.

« Le Congo a choisi d'inscrire la cybersécurité au cœur de ses priorités stratégiques. Il n'est ni symbolique ni conjoncturel, mais traduit

la volonté du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, de bâtir une société numérique résiliente, souveraine et sécurisée. A la croisée de la technologie de la vigilance républicaine et de la responsabilité civile, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, notre bras technique en matière de cybersécurité, est appelée à jouer un rôle central. Elle se doit de devenir un rempart contre les nouvelles formes d'agression », a indiqué le ministre vice-Amiral.

Un satisfecit partagé par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, qui mesure l'ampleur du phénomène. Se servant des données de l'étude menée par l'Union internationale des télécommunications, il a fait savoir qu'une cyberattaque se produit toutes les 39 secondes dans le monde. « En 2025, le coût global de la cybercriminalité est de 9500 milliards de dollars. L'Afrique enregistre en moyenne 3370 cyberattaques par semaine par organisation, avec une croissance de plus de 90% par an. Le continent perd plus de 4 milliards de dollars chaque année à cause de la cybercriminalité », a conclu le ministre.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

Le Congo et l'Égypte échangent sur la sécurité maritime

L'exploration des opportunités de coopération bilatérale entre le Congo et l'Égypte sur la sécurité maritime a été au cœur de l'entrevue entre le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'État en mer et dans les eaux continentales, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, et l'ambassadrice d'Égypte au Congo, Imane Samy Yakout, le 1er juillet à Brazzaville.

« L'on espère avoir un mémorandum de coopération sur la sécurité maritime », a déclaré l'ambassadrice Imane Samy Yakout, à l'issue de son échange avec Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck. Les deux personnalités ont évoqué les questions de coopération bilatérale liées à la sécurité maritime, à la lutte contre la criminalité transnationale organisée en mer et au développement durable de l'économie bleue.

Avec un positionnement stratégique particulier sur la Méditerranée et la mer Rouge, l'Égypte possède une expertise dans le domaine maritime : sécurité portuaire, contrôle du trafic maritime, la surveillance côtière... Il convient, par ailleurs, de souligner que ce pays du Maghreb abrite un bureau régional de l'Organisation maritime internationale.

Pour sa part, le Congo renforce son dispositif institutionnel et opérationnel à travers la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales. Cette stratégie a été validée le 6 juin à Brazzaville. Elle vise à favoriser la croissance d'une économie maritime et fluviale durable, capable de répondre aux enjeux sécuritaires, sociétaux et environnementaux.

Rominique Makaya



Échange entre Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck et l'ambassadrice d'Égypte au Congo/Adiac

COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

Isidore Mvouba s'exprime devant l'Assemblée nationale ivoirienne

Invité d'honneur de son hommage ivoirien, Adama Bictogo, le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, qui a assisté le 30 juin à Abidjan à la cérémonie de clôture de la première session ordinaire de la chambre basse du Parlement, y a prononcé un message fédérateur.

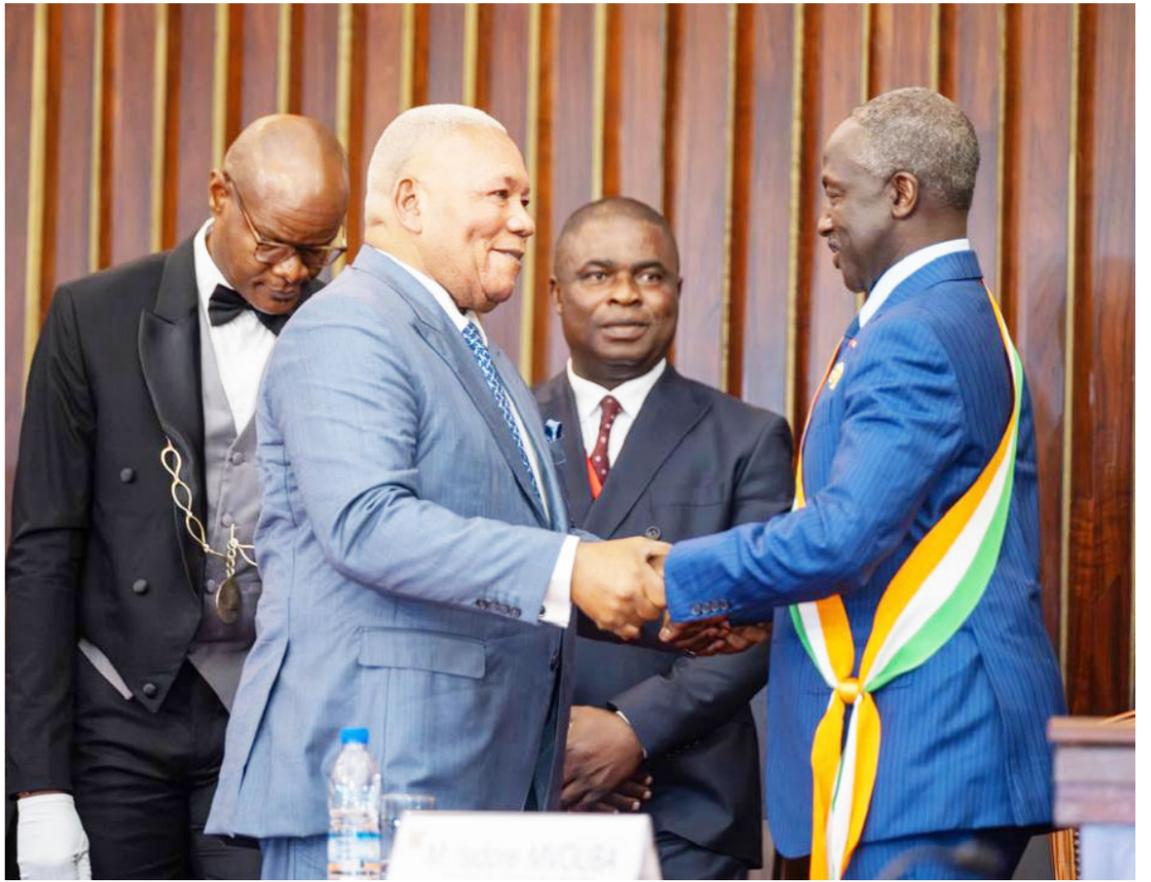
Arrivé à Abidjan le 29 juin où il a été accueilli par son homologue ivoirien, Adama Bictogo, Isidore Mvouba et la délégation congolaise ont été à l'honneur le 30 juin, au palais de l'Assemblée nationale. Il a salué, dans son discours, les liens de coopération qui existent entre les deux pays avant d'appeler les parlementaires à légiférer utilement en tenant compte des richesses et des défis de leur pays. Isidore Mvouba a présenté à cette occasion les opportunités que regorge le Congo, un pays gâté par la nature, avec un sous-sol bourré de puits de métaux et des minerais de toute nature. Possédant d'immenses potentialités agricoles, le Congo dispose de plus de 10 millions d'hectares des terres cultivables dont seulement 200 000 sont mises en valeur.

Pays producteur du pétrole, le Congo regorge également de richesses forestières, le tout auréolé d'un code d'investissements porteurs. « C'est pourquoi, il nous faut légiférer sur des sujets aussi divers que la transition énergétique, la lutte contre les inégalités, le respect des droits humains ou encore la gouvernance numérique marquée par la révolution de l'intelligence artificielle. Tout comme, il nous faut harmoniser nos législations dans le cadre de la Décennie de l'afforestation et de reboisement initiée par le président de la République du

Congo et adoptée par les Nations unies dans un monde marqué par des défis environnementaux majeurs », a plaidé Isidore Mvouba devant la représentation nationale ivoirienne.

Formaliser la coopération parlementaire entre les deux pays

Cette visite ouvre la voie à une formalisation de la coopération avec la perspective d'un mémorandum d'entente entre les deux institutions. Le président de l'Assemblée nationale du Congo est également revenu sur l'excellence des relations qu'entretiennent les présidents Denis Sassou N'Guesso et Alassane Ouattara. Des relations empruntées, selon lui, d'une estime mutuelle, d'une amitié profonde, gage d'un engagement constant en faveur de l'unité, de la solidarité et du progrès des deux peuples. « Il y a deux ans, c'était au mois de juin 2023, son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, en visite d'Etat dans votre beau pays, a été élevé à la dignité de Grand-Croix de l'ordre national de Côte d'Ivoire, par son excellence M. Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire. Ce geste est assurément une marque de haute estime qui met en évidence l'engagement du président Denis Sassou N'Guesso pour la paix et la réconciliation des peuples



Isidore Mvouba accueilli par son homologue ivoirien / DR

d'Afrique », a rappelé Isidore Mvouba.

Il a, par ailleurs, formulé le vœu ardent que la Côte d'Ivoire continue à se construire dans l'unité, le dialogue, l'inclusion, la fédération des forces et des intelligences pour maintenir la cohésion nationale. « Chers amis, nos deux assemblées doivent être à l'avant-garde de la diplomatie parlementaire africaine au service de l'intégrale, de la paix et du progrès », a-t-il conclu.

Accueillant son homologue à l'hémicycle, le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Adama Bictogo, a rappelé que la présence effec-

tive d'Isidore Mvouba à cette cérémonie ravivait l'histoire et les liens forts qui unissent les deux pays et leurs deux chefs d'Etat. « Votre présence traduit aussi de la plus belle des manières la grande amitié entre nos deux institutions et nos peuples. Merci pour votre disponibilité, vos paroles inspirantes et votre fidélité », a-t-il accueilli la délégation congolaise à l'hémicycle.

Renforcer le multinationalisme

Adama Bictogo est également revenu sur l'accueil que le Congo avait réservé à la délégation des parlementaires ivoiriens lors de la 16e conférence de l'Assemblée parlementaire francophone, à Brazzaville, tenue du 15 au 17 avril dernier. « Mais, je voudrais surtout vous prier de bien vouloir transmettre à son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, notre infinie gratitude pour l'honneur qu'il a fait madame la présidente du Sénat de Côte d'Ivoire et à moi-même en nous recevant en audience chez lui, audience au cours de laquelle j'ai eu l'honneur d'apporter la voix de mes pairs. C'est une audience qui restera gravée dans ma mémoire », a-t-il témoigné. Il a précisé que la diplomatie parlementaire constitue un

axe important de son programme d'action pour cette législature.

S'agissant des travaux de la première session ordinaire de l'année 2025 à l'Assemblée nationale, ils ont permis d'adopter vingt-trois textes de lois. Le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire a rappelé que cette session s'est tenue dans un contexte international marqué par une remise en cause des valeurs et principes ayant permis de sauvegarder la paix dans le monde, notamment le multilatéralisme, le respect du droit international et de la souveraineté de chaque Etat. « J'en appelle au renforcement du multinationalisme pour qu'on puisse relever ensemble les défis de la pauvreté, de la lutte contre le changement climatique, la lutte contre les flux financiers illicites par notre adhésion aux conclusions de la 4e Conférence internationale sur le développement du financement, tenue à Séville, pour répondre aux défis du développement durable », a déclaré Adama Bictogo. Il a invité au dialogue et à la préservation des vies humaines en se conformant aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations unies et au droit international humanitaire.

Parfait Wilfried Douniama



La photo de famille avec des autorités et parlementaires ivoiriens/DR



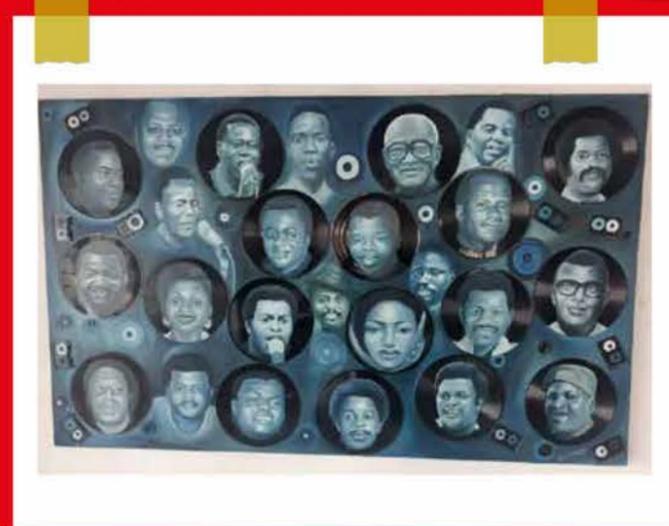
PRÉSENTE

LA RUMBA CONGOLAISE

PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL

DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima



Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des
Dépêches

Contact :

+242 06 666 7065

+242 05 396 3535



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo



DEVOIR DE MÉMOIRE

La RDC s'engage dans un processus inédit de justice réparatrice

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, accompagné de la Première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi, a lancé solennellement, le 1er juillet à Kinshasa, le Forum national sur le droit à la réparation.

La cérémonie s'est tenue au Centre culturel et artistique des pays d'Afrique centrale, dans une atmosphère empreinte de solennité et de responsabilité historique. Prévu du 1er au 4 juillet dans la capitale congolaise, le Forum national sur le droit à la réparation se veut un moment d'écoute, d'engagement et de construction collective autour de la justice pour les victimes. Ces assises sont organisées par le Fonds national de réparation des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (Fonarev), avec l'appui du ministère des Droits humains. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un long processus mémoriel qui vise, selon les organisateurs, à finaliser la stratégie nationale et lancer officiellement les programmes de réparation.

Dans son allocution, le chef de l'État, Félix Tshisekedi, a relevé l'importance de ces travaux qui n'ont rien d'habituel. « Ce Forum national sur la mise en œuvre du droit à la réparation n'est pas un rendez-vous ordinaire :



Le couple présidentiel posant avec les organisateurs du forum / Adiac

il marque une rupture décisive avec l'oubli, l'indifférence et l'impuissance. Il traduit l'engagement résolu d'une Nation qui choisit de placer la dignité des victimes au cœur de sa quête de justice et de réconciliation », a-t-il indiqué.

Conscient des enjeux de ces assises dans la réhabilitation des victimes du génocide congolais pour des gains économiques, le

président Félix Tshisekedi a affirmé que « la RDC ne pourra se reconstruire sur des blessures ignorées », ajoutant : « La réparation n'est ni une faveur ni un acte d'assistance : elle est un devoir de justice ».

Tourner la page de l'oubli

Le chef de l'État a réitéré, par ailleurs, sa volonté d'offrir aux victimes un environnement meil-

leur en martelant sur la justice et la réparation, et ce, au lendemain de la signature de l'Accord de paix de Washington, censé mettre fin à l'insécurité dans l'Est du pays. S'adressant à l'assistance au sujet de la prise en charge des victimes, il a insisté sur la prise en compte des valeurs de vérité, de justice et de réparation. « Nous leur devons un avenir où plus jamais ces atrocités ne se repro-

duiront. C'est aussi avec elles, sans aucune exclusion aucune, que le cœur du grand Congo devrait battre avec courage », a-t-il martelé.

Avant de clore son intervention, le président de la République a rappelé à l'assistance l'urgence de mettre en place un environnement paisible dans la justice afin de garantir aux victimes un avenir où plus jamais ces atrocités ne se reproduiront.

Intervenant plus tôt au cours de cette activité, Patrick Fata, directeur général du Fonarev a insisté sur la question de la réparation des victimes. « Ces travaux visent à franchir ensemble une étape essentielle en tant que nation et peuple résilient », a-t-il dit. Pour lui, réparer ne se résume pas en une simple indemnisation financière, mais intègre également la reconnaissance, la reconstruction des vies, des communautés et des liens sociaux brisés.

Notons que de nombreuses personnalités à la fois politiques et publiques ont pris part à cette activité.

Sylvain Andema

RUFISQUE

La France cède un bastion militaire stratégique, le Sénégal entame un virage souverain

Sous pression de dynamiques africaines postcoloniales, Paris entame un retrait militaire ordonné du Sénégal. Une recomposition stratégique lourde de sens dans un contexte régional instable.

C'est une page d'histoire qui se tourne à Rufisque. Le 1er juillet, la station d'émission interarmées française, en fonction depuis l'indépendance du Sénégal en 1960, a été officiellement rétrocédée à cet État. Cette cession s'inscrit dans un processus progressif de retrait des forces françaises du territoire, qui devrait être achevé d'ici à la fin de l'été. « Le Sénégal et la France entament une nouvelle ère de partenariat fondé sur le respect mutuel, la souveraineté partagée et la coopération stratégique », a déclaré l'ambassade de France dans un communiqué. Cette base, gérée par la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information, assurait jusqu'ici les communications stratégiques de la France sur l'ensemble de la façade atlantique Sud. Son abandon marque donc plus qu'un simple geste symbo-

lique : il s'agit d'un retrait d'un maillon stratégique du dispositif militaire français en Afrique de l'Ouest.

Une reconfiguration militaire aux multiples enjeux

Les Éléments français au Sénégal, présents officiellement depuis 2011 mais héritiers directs des Forces françaises du Cap-Vert, constituaient un poste avancé clé dans le maillage militaire français postcolonial. À leur apogée, ces emprises servaient d'escale logistique, de centre de commandement régional et de formation des forces locales dans le cadre du programme Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix. « Ce retrait progressif s'inscrit dans une dynamique plus large d'affirmation souveraine des États africains et de redéfinition des partenariats sécuritaires », analyse le po-

litologue sénégalais Boubacar Ndiaye. Le retrait de Rufisque suit celui des emprises Maréchal et Saint-Exupéry en mars, puis du quartier contre-amiral Protêt au port de Dakar en mai. Restent l'escale aéronautique de l'aéroport militaire et l'emprise du parc de Hann, toujours actives mais concernées par la même feuille de route de rétrocession.

L'Afrique de l'Ouest redessine ses alliances

Ce retrait intervient dans un climat géopolitique tendu en Afrique de l'Ouest, marqué par la montée du sentiment anti-français, le retrait de Paris du Mali, du Burkina Faso, du Niger, et plus récemment, les discussions houleuses au Tchad. « Cette transition illustre une volonté croissante des pays africains de maîtriser leur sécurité sans tutelle extérieure », observe une source diplomatique européenne à Dakar. Le président Bassirou Diomaye Faye, élu en mars 2024 sur un programme de souveraineté nationale renforcée, incarne

cette génération de leaders africains en quête de rapports plus équilibrés avec les puissances occidentales. Son discours à Séville, lors de la Conférence des Nations unies sur le financement du développement, a mis en avant une Afrique « partenaire et non supplétive ». En marge de la conférence, le président français, Emmanuel Macron, a salué « un partenariat en pleine refonte » qui permettra de « servir les intérêts de nos peuples et de notre souveraineté ».

Intelligence économique : répercussions au-delà du militaire

La recomposition militaire a des implications économiques, technologiques et diplomatiques profondes. La station de Rufisque, en particulier, hébergeait des équipements sensibles de transmissions stratégiques. Sa rétrocession pourrait signaler un recentrage des moyens français sur des zones d'influence réduites, par exemple, à Djibouti ou à Abidjan. Pour Dakar, la ré-

cupération de ces infrastructures pourrait renforcer ses capacités souveraines en télécommunications militaires, tout en valorisant le foncier et les infrastructures à des fins civiles ou industrielles.

Vers une nouvelle matrice sécuritaire africaine ?

Cette évolution s'inscrit dans un contexte de recomposition du paysage sécuritaire africain, avec une montée en puissance : des partenariats avec la Turquie, la Chine et la Russie; de solutions de sécurité panafricaines (ex. : Force en attente de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ambitions renouvelées de l'Union africaine); et d'une volonté politique croissante d'africanisation des politiques de défense. Mais cette dynamique pose aussi des défis : les capacités logistiques, le renseignement, la coordination régionale et la lutte contre le terrorisme transfrontalier demeurent largement dépendants des partenariats internationaux.

Noël Ndong



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

DIASPORA CONGOLAISE EN FRANCE

Rencontre avec le ministre Samuel Roger Kamba

La Maison Congo à Paris a accueilli, le 29 juin, un colloque d'échange et de concertation entre le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale de la République démocratique du Congo (RDC), le Dr Samuel Roger Kamba, et les professionnels de santé de la diaspora congolaise établis en France et en Europe.

Le moment d'échange a permis d'aborder les défis structurels du système de santé en RDC, les opportunités de collaboration avec la diaspora et les avancées concrètes déjà enregistrées dans le pays. Dans son intervention, le ministre Samuel Roger Kamba a salué l'engagement de la diaspora, rappelant que nombre de professionnels sont déjà retournés au pays de leur propre initiative, souvent en affrontant seuls d'importants obstacles. Il a exprimé

la volonté du gouvernement de structurer cette dynamique afin que les initiatives individuelles se transforment en un mouvement organisé, soutenu et coordonné.

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale a également mis en avant les réformes en cours dans ce secteur, notamment l'introduction d'une carte de santé numérique qui fait également office de carte bancaire, contribuant ainsi

à l'inclusion financière de la population dans un pays où l'économie reste largement informelle. Il a annoncé que les 100 000 premières cartes sont déjà disponibles, signe de l'engagement du gouvernement à moderniser l'accès aux soins.

Abordant la problématique sanitaire, le ministre a souligné que plus de 60 % des décès en RDC sont dus à des maladies infectieuses, à la petite enfance ou à la maternité. L'objectif du ministère est de renforcer un

paquet de soins essentiels qui prenne en compte ces pathologies prioritaires tout en y intégrant progressivement les maladies chroniques émergentes telles que le diabète, l'hypertension et les cancers.

Présent à ce colloque, l'ambassadeur de la RDC en France, Émile Ngoy Kasongo, de son côté, a salué la qualité des échanges entre le ministre et la diaspora, mettant en lumière l'enthousiasme, la compétence et l'engagement des Congo-

lais de l'étranger dans le domaine de la santé. Pour leur part, les participants ont exprimé leur gratitude au ministre pour sa disponibilité, sa vision et sa présentation qualifiée d'exceptionnelle.

Ce colloque aura jeté les bases d'une coopération renforcée et mieux structurée entre le ministère de la Santé et les professionnels de la diaspora, afin de répondre ensemble aux défis du système de santé congolais.

Blandine Lusimana

ENERGIE

Des ministres des pays sahéliens à Ouagadougou pour un projet sous-régional

Les ministres en charge de l'Energie du Niger, de Djibouti, du Tchad, de la Mauritanie, du Burkina Faso ainsi qu'un représentant du ministre de l'Energie du Mali se sont réunis, le 1^{er} juin à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, dans le cadre de l'initiative «Desert to Power» (Désert à énergie), un projet énergétique sous-régional.

Selon un communiqué de la Primature burkinabè, la rencontre a pour but de faire le point sur les avancées enregistrées depuis le lancement de cette initiative en 2019 à Ouagadougou.

La ministre nigérienne en charge de l'Energie, Amadou Haoua, a expliqué que ce projet était d'une importance capitale pour les pays sahéliens confrontés à un déficit énergétique chronique malgré un potentiel solaire énorme.

Ce projet, sous l'égide de la Banque africaine de développement, a pour objectif de produire jusqu'à dix gigawatts d'énergie solaire au profit de l'ensemble des pays impliqués.

L'initiative «Desert to Power» s'articule autour de cinq axes majeurs, notamment l'augmentation de la production énergétique, l'extension des réseaux électriques, la viabilisation opérationnelle et financière des sociétés d'électricité, l'interconnexion régionale des pays concernés, et la création d'un environnement favorable à l'investissement privé dans le secteur énergétique.

NIGER

Installation du Conseil consultatif de la refondation

Le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, a participé, le 28 juin, au Centre international de conférences Mahatma Gandhi de Niamey, à l'installation officielle du Conseil consultatif de la refondation (CCR), marquant ainsi une nouvelle étape dans le processus de transition politique du Niger.

Créé en avril dernier par une ordonnance du président nigérien, Abdourahmane Tiani, le CCR a pour mission de donner son avis sur toute question intéressant la vie de la nation dont il est saisi. Il peut, de sa propre initiative, faire des propositions ou recommandations au président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie.

Le CCR est composé de 189 membres provenant de diverses couches de la société nigérienne : syndicats, chef-

feries traditionnelles, ordres professionnels, monde rural, jeunesse, diaspora, femmes, universités et secteur privé.

Le travail du CCR s'articule autour de six commissions thématiques que sont la paix, la sécurité et la réconciliation nationale, la refondation politique, culturelle et institutionnelle, le développement économique durable, les enjeux géopolitiques et environnementaux, la justice et les droits de l'Homme, ainsi que les questions de santé, d'édu-

cation et d'affaires sociales.

«Après le Mali et le Burkina Faso, notre pays s'est doté d'une institution consultative permettant à notre peuple de prendre part à la gestion des affaires de l'Etat», a affirmé le Premier ministre nigérien en installant les membres du CCR.

«A l'instar de nos frères de la Confédération de l'AES, notre pays se met sur le chemin de son indépendance et de sa souveraineté véritable, pour s'affirmer comme un pays digne et libre», a-t-il ajouté, soulignant que «ce chemin est certes difficile et plein d'embûches multiples et multiformes, mais les peuples de nos trois Etats ont agi conséquemment en soutenant sans réserve nos armées».

GABON

La gratuité des visas touristiques annoncée de juillet à septembre

Le ministère de l'Intérieur a annoncé, le 29 juin, la gratuité des visas touristiques au Gabon pour les touristes souhaitant visiter le pays entre juillet et septembre.

La décision est applicable «pour toute demande introduite entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2025», précise un communiqué du ministère.

Les visas seront délivrés en moins de 48 heures via une plateforme électronique du portail web des e-services piloté par la

Direction générale de la documentation et de l'immigration.

Libreville souhaite, à travers cette décision, booster le tourisme, un secteur pour lequel le pays dispose d'importants atouts naturels inexploités.

L'année dernière, le ministère du Tourisme durable

et de l'Artisanat a lancé une caravane touristique du Gabon impliquant des tours opérateurs, des administrations locales, des touristes étrangers et nationaux pour faire découvrir les nombreux sites touristiques encore méconnus du pays.

La 2^e édition de la caravane est prévue cette année du 15 juillet au 15 septembre.

Xinhua



AGENCE DE REGULATION DES TRANSFERTS DE FONDS
DIRECTION GENERALE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE ET D'UN VEHICULE DE FONCTION

(Voir LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE N° 5024 DU 05/06/2025)

Suivant Avis général de passation des marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés n° 277 du 16 avril 2025

En application des dispositions relatives aux instructions aux candidats, il est porté à la connaissance du public du report de la date de soumission des offres pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire et d'un véhicule de fonction, au jeudi 10 juillet 2025 à 12 heures.

La cérémonie d'ouverture des offres aura lieu le même jour à 13 heures dans la salle de réunion de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds, sise 70 bis avenue Nelson Mandela, Centre-ville Brazzaville.

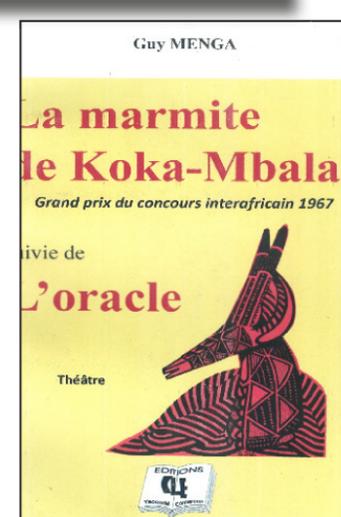
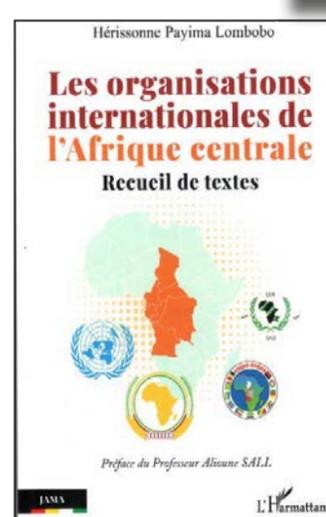
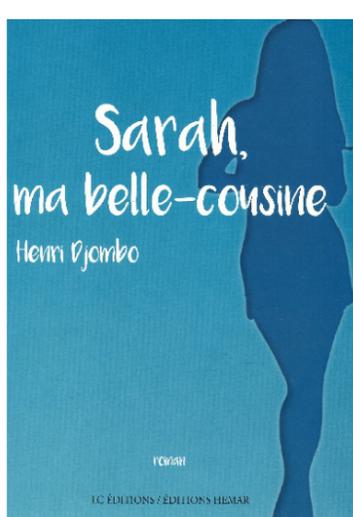
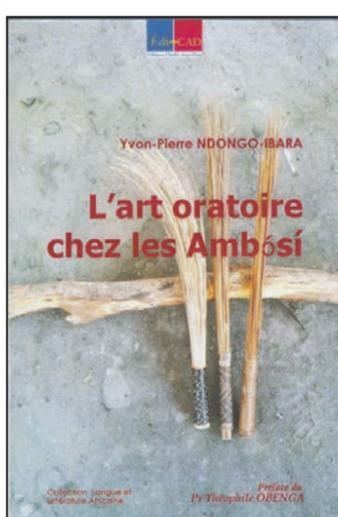
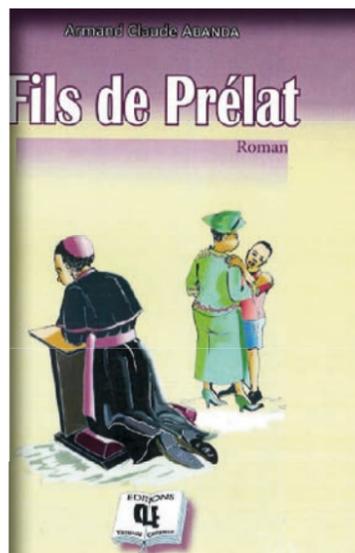
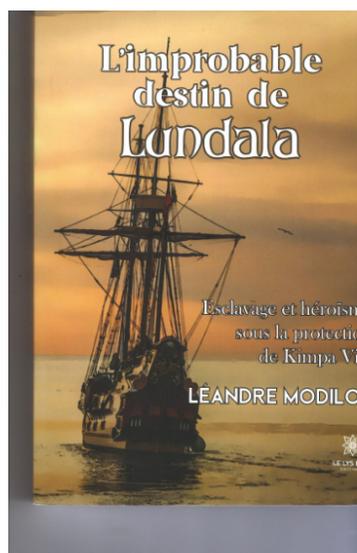
Fait à Brazzaville, le

La Personne Responsable des Marchés Publics

Rostand Evence Marcel EPENIT KAZABAND.-



EN VENTE



MTN AU CŒUR DU CONGO

21 JOURS DE SOINS ESSENTIELS ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Du Mayombe à Ouesso, en passant par Oyo, Gamboma ou encore Mouyondzi, la caravane de la Fondation MTN a traversé douze localités, parfois reculées, où l'accès aux soins reste un défi quotidien. Durant trois semaines, soignants, logisticiens et volontaires ont uni leurs forces pour offrir ce qui manque souvent le plus : une oreille attentive, une main tendue, des soins accessibles.

C'était l'édition 2025 des 21 Days of Y'ello Care, une initiative que le groupe MTN mène depuis maintenant dix-huit ans. Son ambition : rendre à la communauté ce qu'elle lui offre au quotidien – sa confiance, son énergie, son engagement. Cette année, le thème "Se connecter à la racine" a pris tout son sens.

Une campagne pensée pour et avec les communautés :

Derrière cette opération, un partenariat solide avec la Fondation Congolaise pour l'accès aux Médicaments, le Ministère de la Santé, l'OMS, l'UNESCO, le PNL, le PNUD, L'Archer Fondation, et bien d'autres associations comme Marché Courir Pour La Cause. Ensemble, ils ont déployé 170 agents de santé sur l'ensemble du parcours : 36 médecins, 134 infirmiers, ainsi que 3 superviseurs médicaux et un logisticien dédié.

À chaque étape, les habitants étaient invités à des consultations gratuites,



plus de 5 000 personnes sensibilisées, et plus de 3 000 dépistages du diabète réalisés pendant la traversée du Mayombe, grâce à l'association MCPLC.

Au plus près des besoins

Dans certaines zones, les habitants ont parcouru plusieurs kilomètres à

beaucoup de cas d'hypertension, de diabète, mais aussi des infections plus complexes, comme des hernies ou des troubles ophtalmologiques, orientés vers les hôpitaux de référence. À la fin de chaque étape, des lots de médicaments essentiels ont été remis aux centres de santé locaux : antihypertenseurs, antibiotiques,

de 14 000 appels ont été reçus sur les lignes IVR dédiées à la santé, l'éducation et l'agriculture. Plus de 8 000 conversations avec les chatbots mis en place pour répondre aux besoins d'information, y compris dans les zones les plus reculées sans oublier le Wi-Fi déployé sur chacune des étapes.

Pour MTN, cette action n'est pas un simple projet de visibilité. Elle s'inscrit dans une vision à long terme, celle d'un engagement sincère auprès des populations congolaises. "On s'est rendu compte que la santé, au fond, c'est ce qui revient toujours en premier quand on écoute les gens. Avant le numérique, avant

l'éducation, il y a cette urgence d'aller mieux, de pouvoir être pris en charge", a expliqué Mme Vanessa TSOUMA, directrice exécutive de la Fondation.

Et c'est sans doute là la plus grande réussite de cette édition 2025 : avoir su écouter, adapter, et agir avec jus-



des dépistages du diabète, de l'hypertension et de la malnutrition, mais aussi à des séances d'éducation sanitaire.

Et les résultats parlent d'eux-mêmes : 4 190 personnes soignées, plus de 3 000 médicaments administrés,

À Mouyondzi, plus de 640 personnes ont répondu à l'appel. À Ngo, elles étaient plus de 600 personnes. Partout, l'accueil a été le même : chaleureux, reconnaissant, et souvent bouleversant.

Parmi les pathologies détectées,



antipaludiques, vermifuges, etc., pour assurer la continuité des soins après le départ de la caravane.

Une écoute au-delà du physique :

Mais cette campagne est allée plus loin que les soins médicaux. Grâce à des outils numériques adaptés, plus

tesse. En se connectant à la racine, MTN touche ce qu'il y a de plus essentiel dans le lien avec les communautés.

PRÉPARATIFS DU CHAN 2024

Les Diabes rouges livrent leurs premières indications

Pour leur premier match test de préparation à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan), les Diabes rouges locaux ont concédé, le 2 juillet à Ignyé, un nul de 0-0 face à l'AS Vegas, un club qui a évolué en Ligue 1 lors de la saison 2023-2024.

Le match sans but a été un vrai révélateur pour le staff technique des Diabes rouges A' pour la suite de la préparation. Il a permis au sélectionneur de tirer les premiers enseignements.

« On avait besoin de ce petit match pour qu'il nous donne les indications par rapport à la forme de tous nos joueurs. On n'a pas encaissé et on n'a pas non plus marqué. Donc il y a beaucoup à faire. Après plusieurs mois de repos, reprendre comme nous le faisons, tout ne peut pas être parfait. Il nous permet de prendre certaines dispositions sur le plan technique et tactique par rapport à ce que nous avons vu », a déclaré Barthélémy Ngatsono.

La première équipe alignée a manqué de rythme. Les joueurs



Une séquence du premier match test des Diabes rouges A' Adiac

au début de la seconde période ont par contre montré un visage différent en dépit de leur manque de réalisme. Après trois

premières séances, le sélectionneur a décidé de renforcer son ossature. Deux nouveaux joueurs ont rejoint le groupe. Il

s'agit de Grace Mavoungou et John Kapaya. « On a ramené Mavoungou qui joue sur le côté parce qu'Elie Andzouono

semble malade. Nous pouvons le récupérer avec le temps et on avait également un déficit de latéral gauche », a poursuivi le sélectionneur.

La sélection peut évoluer par rapport au besoin. Le poste d'avant centre où Japhet Mankou est seul pour l'instant est à renforcer. « Je crois qu'à partir de la semaine prochaine, nous pouvons être fixés sur le groupe que nous allons garder », a-t-il commenté.

Selon le programme, les Diabes rouges ont encore cinq matches tests de préparation à livrer dont deux à l'extérieur. Le deuxième match est prévu pour le 6 juillet avec un adversaire un peu plus coriace. « Cela dépend des équipes qui s'entraînent actuellement », a estimé Barthélémy Ngatsono.

James Golden Eloué

NZANGO

Afis sport organise la première édition du tournoi "Le vivre ensemble"

L'Association des fraternités inter-sociétés sport (Afis) lance, le 5 juillet à Pointe-Noire, la première édition du tournoi de nzango dénommé "Le vivre ensemble". L'information a été donnée par le président de cette organisation, Boris Banquet Bazebibouta, lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Pour sa première édition, le tournoi "Le vivre ensemble" va regrouper près de vingt clubs de nzango des sociétés publiques, privées et des associations sportives de la ville océane. « Ce samedi, 5 juillet, nous procéderons au lancement officiel du tournoi amical "Le vivre ensemble" au terrain de Cheminots handball, à KM4, sous le label Afis », a indiqué le président Boris Banquet Bazebibouta. Il a précisé que ce tournoi se déroulera simultanément à Pointe-Noire, dans la Bouenza, dans le Niari, dans une partie de la zone de Brazzaville et au Nord du pays sous le même label Afis. Sur les raisons qui ont poussé les initiateurs de ce tournoi de revenir à l'Afis, l'organisation dirigée par Guy Noël Mpassy Titov qui avait conduit à la création de la Fédération congolaise de nzango (Féconza) le 15 février 2014, Boris Banquet Bazebibouta a indiqué que cela fait suite aux faits qui se sont produits lors de l'assemblée générale élective de cette fédération tenue en début de cette année, à Brazzaville.

Selon lui, lors de ladite assemblée, les mandataires des équipes de la Ligue de Pointe-Noire et ceux de la Bouenza n'avaient pas eu l'accès dans la salle pour accomplir leurs droits de vote du nouveau bureau de la Féconza, empêché par la brigade criminelle placée à l'entrée de la salle la fédération sortante.

Confuse et déçue du traitement qui leur avait été infligé et après sa requête déclassée à la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS), toute la délégation de Pointe-Noire était rentrée en attente de

la restructuration de la Ligue. « Après le verdict de la CCAS en faveur de la présidente réélue, jusqu'à un moment donné, nous étions à l'attente des instructions de la Féconza pour lancer la nouvelle saison sportive. Malheureusement, nous sommes surpris par une note de la fédération qui suspend la Ligue de Pointe-Noire et celle de la Bouenza. Quand on les appelle pour savoir qu'est-ce qu'ils nous reprochent, ils ne répondent pas à nos appels. A force de fouiller les causes de cette sanction, nous apprenons que nous sommes sanctionnés pour ne pas avoir soutenu la candidature de la présidente sortante à l'élection... », a-t-il affirmé.

Cependant, il a regretté le fait que sa Ligue a travaillé en étroite collaboration avec la Fédération jusqu'à la tenue de l'assemblée. « Nous étions saisis de cette note par la direction départementale des Sports. Ce qui n'est pas logique et à la sortie de l'entretien avec le directeur, nous apprenons en même temps qu'une commission ad hoc a été mise en place par notre instance dirigeante tandis qu'à ma connaissance, la commission ad hoc est mise en place quand il y a une crise. Alors d'où viens la faille », s'est-il interrogé.

Le président d'Afis a ajouté que face à tous ces faits et au refus du collectif des équipes de Pointe-Noire de travailler avec la commission ad hoc et après avoir rédigé une pétition signée par toutes les équipes et déposée à la centrale d'intelligence et à toutes les autorités compétentes du dé-

partement, la commission ad hoc a fini par jeter l'éponge. « Ne sachant pas à quel saint se vouer, ce collectif est revenu vers nous pour solliciter l'intérêt de repartir à Afis sport, une organisation reconnue au niveau national. Nous avons trouvé que la revendication des équipes est judicieuse. C'est ainsi qu'avec les collègues de la Bouenza, une partie de ceux du Niari et de la zone de Brazzaville et ceux du Nord, nous avons tenu une réunion par visio et décidé de faire marche en arrière pour faire fonctionner le nzango dans nos villes respectives », a-t-il expliqué.

L'organisation de ce tournoi répond donc, selon lui, à toutes les exigences administratives. « Notre démarche est légitime. Nous avons écrit à la préfecture, aux autorités civiles et militaires pour annoncer notre tournoi. Les autres départements vont emboîter le pas d'ici peu sous le même thème et label. A l'issue de ce tournoi, nous allons tenir le premier congrès d'Afis en présentiel dans un lieu que nous déciderons ensemble », a-t-il ajouté.

Notons qu'Afis Pointe-Noire est dirigée par Boris Banquet Bazebibouta; vice-président, Balla Roly; secrétaire général, Hervé Itoua; trésorière générale, Julienne Malaki. Pour une réussite parfaite de cet événement, l'organisateur appelle le public ponténégrin amoureux du nzango moderne à les soutenir massivement lors de la cérémonie d'ouverture prévue le 5 juillet au KM4.

Charlem Léa Itoua

TRANSFERT

Nhoa Sangui à Paris

Nhoa Sangui a signé un contrat de longue durée en faveur du Paris FC. Le Franco-Congolais est désormais lié au club parisien jusqu'en 2030.



En effet, il quitte son club formateur, Reims, pour rejoindre le promu en Ligue 1. Le latéral gauche de 19 ans va donc rester dans l'élite, alors que le Stade Rémois a été relégué en Ligue 2.

International français U19, le natif de Creil a joué vingt-six matches de L1 en 2024-2025, dont dix comme titulaire, pour deux passes décisives.

« Nous sommes ravis d'accueillir Nhoa. C'est un joueur très prometteur, qui sait où il veut aller et qui a déjà une grande maturité pour son âge. Avec le travail du staff et sa propre exigence, je suis sûr que le Paris FC est le bon club pour qu'il exprime son potentiel », a expliqué François Ferracci, le directeur sportif du club.

Camille Delourme